

Le Pôle Accueil et Loisirs

3, route de Colmar

68040 Ingersheim



Directeur : Yann Mentzer

Le Pôle Accueil et Loisirs se compose des services suivants :

L'Atelier du Château conduit une mission d'utilité sociale et d'intérêt général sur le territoire. Habilité par un agrément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, il propose hors temps scolaire, un centre périscolaire pour des enfants scolarisés de la maternelle jusqu'à leur entrée au collège (3-12ans) ainsi qu'un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires. Situé sur Ingersheim, l'Atelier du Château s'adresse aux familles résidant à Ingersheim et environs proches. L'atelier du Château est un lieu de vie où des espaces d'éveil et de socialisation sont adaptés au public.

La capacité d'accueil est de 75 places.

L'équipe :

- ❖ L'équipe se compose de 6 animateurs. L'équipe s'accorde parfaitement dans l'accueil des enfants, la réalisation des activités et les échanges avec les familles.
- ❖ 1 chef de service
- ❖ 1 Directeur de Pôle

La population accueillie en 2019 :

Les enfants scolarisés dans les écoles maternelles de la Fecht et Pasteur ainsi que les enfants des écoles élémentaires Centre et Pasteur sont concernés par le périscolaire.

En accueil de loisirs, les mercredis et vacances scolaires, nous accueillons des enfants des communes avoisinantes.

210 familles et 490 fréquentations enfants soit un total de 47 324 heures de présences toutes activités confondues.

Fonctionnement :

L'Atelier du Château est un centre périscolaire et extra-scolaire. Il s'agit d'un lieu de vie cohérent, structuré, respectueux du vivre ensemble. Cet établissement détient les clefs d'un apprentissage à la vie sociale. L'Atelier du Château propose des activités variées, de qualité qui contribuent à la socialisation des enfants. Des espaces de jeux sont aménagés en garantissant ainsi la sécurité et l'épanouissement des enfants. L'enfant est au centre de nos préoccupations.

Les faits marquants en 2019 :

- ❖ Le renouvellement de la convention avec la Mairie
- ❖ Arrêt de l'accueil du matin et modification de l'ouverture estivale
- ❖ Les arrivées successives d'un Chef de Service et d'un Directeur de Pôle

Actions proposées

Durant les vacances de février, les animateurs ont proposé aux enfants de redécouvrir toute une panoplie d'activités créatives, de motricité ou sensorielles, sans oublier de fêter la Saint Valentin sur le thème du Méli-Mélo d'activités.

Pour les vacances d'avril, le point fort a été le spectacle « Un monde parfait » de la CICADELLE, spectacle qui a plu aux petits comme aux grands.

Durant les vacances d'été, chaque semaine à son thème et sa sortie. Entre jeux d'eaux, balades en forêt, chasse aux trésors, sortis à Fraispertuis, aux jardins des mondes et grands tournois de Beyblade, les journées étaient bien remplies. Pour finir en beauté, les parents ont été invités à une belle fête où ils ont pu admirer une fresque réalisée par les enfants sur le thème de la différence et leurs créations de mini mondes.

Les mercredis, comme il n'y a pas école, l'équipe de l'atelier du château en profite pour faire des sorties en journée ou demi-journées avec les enfants. En 2019, ils ont pu découvrir les ateliers de la seigneurie avec comme activité : tailleur de pierre, une nouvelle adresse également testée et approuvée, le Block & Wall de Colmar pour pratiquer l'escalade. N'oublions pas les sorties ponctuelles au cinéma, au bowling, l'aventure de l'électricité au musée Electropolis et tant d'autres encore !

Pendant les vacances de la Toussaint, c'est l'automne, la forêt et Halloween qui ont rythmé les journées des enfants : créations de masques, composition d'un tableau automnal et découverte des mines de Tellures à Sainte Marie aux Mines. La 2^{ème} semaine, de découvertes en découvertes, les enfants et animateurs se sont retrouvés à Naturoparc et au Parc du petit Prince, attractions et manèges sous le signe du frisson !



Perspectives 2020

- ✓ Continuer à favoriser des animations de qualité en mettant les enfants au cœur de nos préoccupations,
- ✓ Organiser des temps d'échanges réguliers avec les parents,
- ✓ Développer des projets par tranche d'âge et des événements ponctuels ou réguliers,
- ✓ Former les équipes à accueillir de façon qualitative les enfants,
- ✓ Développer le lien avec les écoles et les partenaires du ban communal,
- ✓ Créer un comité de pilotage en partenariat avec des élus, des professionnelles, des administrateurs
- ✓ Créer une commission repas en partenariat avec les parents,
- ✓ Développer le partenariat avec les écoles